

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 1016

Artikel: Réactions : les Suisses se comptent
Autor: Delley, Jean-Daniel / Longchamp, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020558>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Suisses se comptent

(réd) L'article de Marianne Enckell, paru dans la rubrique «L'invitée de DP» dans notre dernier numéro, a suscité plusieurs réactions. Nous publions d'abord quelques informations supplémentaires sur ce sujet et la position de la rédaction de DP, puis un article émanant d'un lecteur.

Le poids des chiffres

(jd) Il faudrait s'entendre. Aveuglés par leur fichophobie, les partisans du boycott du prochain recensement fédéral refusent à l'Etat l'un des moyens de son action, action qui — soit dit au passage — résulte en bonne partie des multiples sollicitations dont cet Etat est l'objet. Et voilà que Marianne Enckell (DP 1015) fustige le simplisme du questionnaire, alors que ce dernier a été délibérément réduit au minimum pour ne pas empiéter sur la sphère privée.

A notre avis, la cure d'amaigrissement imposée au recensement 1990 est regrettable: une telle opération décennale, de par l'organisation et le coût qu'elle implique, devrait permettre de saisir plus d'informations utiles que les maigres données prévues. Des informations qui d'ailleurs, de par leur caractère public, ne sont pas au seul service du pouvoir étatique mais également disponibles pour les acteurs politiques et sociaux. Des informations qui bien sûr ne condensent ni nos vies, ni notre santé, ni nos espoirs, ce n'est pas ce qu'on leur demande.

Fondamentalement les réticences à l'égard du recensement, même si elles se parent des vertus libertaires, traduisent une régression politique. On en est convaincu à l'évocation de quelques rappels de l'historien bâlois Georg Kreis (*Tages Anzeiger* du 6 novembre 1990). Au XVIII^e siècle, en Suisse, les données démographiques sont considérées comme un secret d'Etat. L'ennemi potentiel doit rester dans l'ignorance de la capacité militaire et économique du pays. Aujourd'hui on peut constater les difficultés auxquelles se heurtent les pays de l'Est européen dans leur effort de transformation économique, notamment à cause de l'absence de données fiables. Le recensement permet de re-

distribuer les sièges au Conseil national en fonction des mouvements de population entre les cantons; une opération de routine dont l'importance n'apparaît que lorsque ce mécanisme simple ne fonctionne plus: ainsi au Liban, où aucun recensement n'a été effectué depuis un demi-siècle, par crainte des chrétiens de perdre leur statut privilégié, avec les conséquences que l'on sait.

Le recensement décennal est loin d'être parfait. Des enquêtes par sondage, plus approfondies, donnent des résultats plus étoffés, par exemple sur le logement et la consommation d'énergie (1986), le tourisme (1987), les habitudes culturelles (1988) et les déplacements (1989). Le recensement général garde néanmoins sa justification dans la mesure où, grâce à la continuité de l'exercice, il permet des comparaisons dans le temps. Il est d'autre part indispensable pour composer ensuite des échantillons qui soient réellement représentatifs. ■

Une image imparfaite, mais irremplaçable

Marianne Enckell souligne des aspects très importants d'une opération comme le recensement dont nous sommes en train de remplir les formulaires. Au-delà de toutes les utilisations volontairement ou involontairement plus ou moins tortueuses de l'information et en dehors du fait que jamais aucune enquête n'est innocente, l'invitée de DP pose, me semble-t-il, le problème fondamental de l'abstraction. Comment, devant une réalité complexe, vivante, très riche arriver à déceler quelques composantes majeures qui, en trahissant le moins cette réalité, permettent de la saisir? J'utilise professionnellement chaque jour des

images de la réalité spatiale et sociale et en lisant Marianne Enckell: «*Diagrammes et histogrammes ont bien du mal à condenser nos vies, notre santé, nos espoirs*», j'entendais l'écho de mes élèves: «Sur votre carte, sur cette photo, sur ce graphique, on ne voit rien du tout, M'sieur!» Et au-delà d'une éventuelle question de compétence ou de lisibilité, la protestation des élèves exprime souvent le dépit de ne pas retrouver à travers les informations fournies par un document toute la richesse de la vie à laquelle ils sont heureusement si sensibles.

Mais, on n'a le droit de souligner les limites d'une opération comme le recensement qu'en ajoutant au moins deux considérations:

- La récolte des données sur la réalité sociale et l'abstraction en vue de l'action se fera de toute manière (et se fait de plus en plus); l'information étant la base de toute stratégie — et de la démocratie —. Si l'on veut donc pouvoir inviter les experts à ne pas extrapoler, à retourner constamment à la réalité pour interpréter correctement les chiffres, il faut participer activement au recensement qui est peut-être une des moins mauvaises formes de saisies des données.

- Une dimension est souvent allègrement oubliée: ces données statistiques sont «mises à plat». Elles permettent d'établir des cartes de la distribution dans l'espace des divers phénomènes perçus à travers un recensement. Même si un chiffre ne peut pas tout dire, l'évolution de la distribution de tel facteur sur le territoire renseigne, même le profane, au sujet des modifications bien réelles du pays. Pour établir une politique comme pour orienter nos comportements de chaque jour, la prise en compte de cette évolution de l'espace me paraît essentielle.

Le recensement nous donnera donc une image très imparfaite de la société suisse. Sans cette image, peut-on imaginer une amélioration du fonctionnement de cette société et de l'espace sur lequel elle se reflète? Par ailleurs, peut-on admettre que certains s'arrogent le droit de dresser cette image selon leurs critères?

Jacques Longchamp